

FRANCE

1 janvier 2013

Le mot du jour :
laïcité

Portrait n° 1 : Jules Ferry, le fondateur de l'école

Ton école porte peut être son nom ? Mais t'es-tu déjà demandé qui pouvait bien se cacher derrière ce nom ? C'est un personnage célèbre qui est très lié à l'histoire de l'école. Profitons de ces vacances pour partir à sa rencontre.



L'homme que tu vois sur cette photo est Jules Ferry. Cet homme politique a beaucoup oeuvré pour l'école. La photo est a été prise au 19e siècle. (© AFP)

Le portrait du jour :

Je m'appelle

Jules François Camille Ferry, mais je suis plus connu sous le nom de Jules Ferry. Mon père, Charles-Édouard Ferry, est avocat. Ma mère s'appelle Adèle Jamelet.

Je suis né

Le 5 avril 1832. Je passe mon enfance dans les belles montagnes vosgiennes, où j'étudie au collège de Saint-Dié. Ma famille a de l'argent et je peux continuer mes études au lycée à Strasbourg. J'ai de la chance ! À l'époque, tout le monde ne peut pas étudier car l'instruction est payante.

Mon métier

Je pars ensuite à Paris pour devenir avocat. Une fois mon diplôme obtenu, je commence à défendre des hommes politiques. À côté de mon métier d'avocat, je suis aussi journaliste au journal Le Temps.

Mon activité préférée

La politique. Grâce à mon métier, je rencontre les grands hommes de mon époque.

Je suis tellement passionné que je décide de me lancer. En 1869, je suis élu député. Plus tard, je deviens même ministre !



FRANCE

1 janvier 2013

Ce que j'ai fait pour l'école

À mon époque, l'école primaire est surtout réservée aux garçons. Il existe parfois des écoles pour les filles, mais pas dans toutes les villes et tous les villages. Tout le monde n'a pas le droit d'apprendre. En plus, l'école coûte cher. Beaucoup de parents n'ont pas assez d'argent pour y envoyer leurs enfants. Quand je deviens ministre de l'Instruction, j'ai enfin la possibilité de créer une nouvelle loi pour l'école. En 1881 et 1882, je mets en place des lois qui rendent l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.

À partir de ce moment-là, tous les enfants peuvent aller à l'école en France. C'est un vrai changement et c'est grâce à moi que l'école est gratuite aujourd'hui. On m'appelle parfois « le père fondateur de l'école ». Je meurs en 1893 à Paris.

Mes mots pour définir l'école

Gratuité, laïcité, sans hésitation !

On retrouve mon nom

Sur plus de cinq cents écoles maternelles et primaires en France ! Je suis loin en tête devant d'autres grands noms qui ont marqué l'histoire de l'éducation.

Demain, dans le cadre de cette série, retrouve le portrait de Louise Michel.

LE DICO DU JOUR :

Instruction : ce mot désigne la même chose que l'enseignement, c'est-à-dire le fait d'apprendre des choses à quelqu'un.

Député : personne élue pour faire partie d'une assemblée où elle représente le peuple.

LE MOT DU JOUR :

Le mot **laïcité** vient du latin **laïcus**, qui signifie « commun, du peuple ». La **laïcité** est un principe selon lequel les religions et l'État sont clairement séparés. Les religions ne peuvent pas intervenir dans les décisions de l'État – à propos de la politique, par exemple, ou de l'enseignement –, et l'État ne peut pas intervenir dans la vie religieuse. En France, cette séparation entre religions et État date de 1905. À l'époque, la religion catholique avait une influence très importante dans la société française.

Le principe de **laïcité**, c'est aussi empêcher tout groupe ou toute personne d'imposer ses idées aux dépens des libertés de chacun. Il n'existe d'ailleurs pas qu'en France, mais aussi au Portugal, en Turquie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Mexique, au Canada, en Inde, au Japon ou au Bénin.

POURQUOI EN PARLE-T-ON ?

Nous te proposons une série de portraits de personnages célèbres liés à l'histoire de l'école et de l'enseignement.

LE QUIZ DU JOUR

1. Quel est le métier de Jules Ferry ?

- Journaliste.
- Avocat.
- Homme politique.

2. Que réalise Jules Ferry pour l'enseignement ?

- Il rend l'instruction obligatoire pour tous.
- Il interdit l'instruction aux filles.
- Il autorise les enfants à ne pas aller à l'école.

3. Quand Jules Ferry met-il en place les lois sur l'enseignement ?

- En 1869 et 1870.
- En 1882 et 1883.
- En 1881 et 1882.